

Résolution présentée par la délégation de la Pologne

| | |
|-----------------------|--|
| Thème | Droits politiques et sociaux |
| Concerne | Transformation de l'Organisation Internationale pour les Migrations |
| L'Assemblée Générale, | |
| Constatant | une explosion des flux migratoires en Europe ainsi que dans le reste du monde ces dernières décennies encouragée par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), |
| Observant | la mauvaise intégration de la plupart des immigrés provenant de pays qui ne partagent ni culture, ni langue, ni passé historique avec le pays qui les accueille, |
| Soulignant | qu'un flux migratoire trop abondant porte atteinte au besoin crucial de protection et de sécurité du pays, |
| Alertée | par l'appauvrissement culturel de pays perdant leurs traditions suite à un courant migratoire trop élevé réduisant le pourcentage de natifs dans leur propre pays, |
| Relevant | que l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) tient un discours qui tend à encourager la migration, fait des propositions, rédige des rapports et finance davantage d'actions favorisant la migration qu'une bonne qualité de vie dans son pays d'origine, |
| Décide | <ul style="list-style-type: none">- de réformer l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) afin de stopper l'encouragement à la migration et à l'appauvrissement culturel des pays,- de favoriser le développement de cultures locales et le respect des traditions,- de rebaptiser l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en "Organisation Universelle des Transferts pour les Migrants" (OUT Migrants) |

Le texte français fait foi